



Le Boulou

Source de dynamisme

Magazine d'information municipale

Mars 2016



photo©Hervé Le Bér

Carnaval 2016

N°32



Conseil Municipal du Mercredi 14 octobre 2015 (non exhaustif)

À retenir :

- Adoption du règlement intérieur des cimetières de la commune prescrivant toutes les mesures de sécurité, de salubrité et de tranquillité publiques et fixant désormais à 30 et 50 ans la durée des concessions.
- Demande de subvention pour la deuxième tranche des travaux d'aménagement de l'avenue Foch afin de continuer les travaux de réfection des réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable.
- Lancement de la procédure d'un accord-cadre afin de passer un contrat unique d'acheminement et de fourniture d'électricité pour assurer l'alimentation et le fonctionnement des bâtiments et équipements communaux.

Conseil Municipal du Jeudi 12 novembre 2015 (non exhaustif)

À l'ordre du jour :

- Participation de la commune au programme POCTEFA « Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne France Andorre » qui porte des projets de valorisation du patrimoine (restauration du retable de la Chapelle Saint Antoine, réfection du balcon de l'Eglise Sainte Maire et restauration de la frise du Maître de Cabestany).
- Convention entre l'APLEC (association pour l'enseignement du catalan) et la commune pour les interventions scolaires 2015/2016 à l'école maternelle.
- Avis favorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale mis en place par la préfecture en application de la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République. La loi NOTRE renforce les compétences des communautés de communes avec des transferts de compétences à effectuer entre le 1^{er} janvier 2017 et 2020.

Conseil Municipal du Lundi 14 décembre 2015 (non exhaustif)

Ont été évoqués :

- Attribution du marché « assurances » suite à une procédure d'appel d'offres ouvert à la société GROUPAMA pour les dommages aux biens, la responsabilité civile, la flotte automobile et à la CNP pour les risques statutaires pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2016.
- Renouvellement de la convention de location de la salle de spectacles « cinéma Le Majestic » afin que la commune organise diverses manifestations culturelles (théâtre, conférences ...).
- Fixation des tarifs de la redevance pour occupation du domaine public par des chantiers de travaux sur des ouvrages de transport et de distribution de gaz.



POINT D'ACCES AU DROIT - Conseils gratuits

(PAD) - Vous avez des questions juridiques ?

Des auxiliaires de Justice, des institutions, mais aussi des associations sont là pour vous apporter des réponses adaptées et pour vous orienter dans vos démarches :

- Des Avocats • Des Notaires • Des Huissiers
- Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF des P-O)
- L'Association Départementales d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales (ADAVIP)
- L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT DES PYRENEES-ORIENTALES (CADAD 66) vous renseigne sur le rôle des conciliateurs de justice, de la médiation familiale...

Le CDAD 66 vous permet d'être en contact avec les partenaires associés tels que le Défenseur des droits, la Fédération Nationale des Accidentés de la vie (FNATH)...

Numéros pour la prise de rendez-vous :

Maison d'accès au droit : 04 68 66 34 56 - Aide aux victimes ADAVIP : 04 68 34 92 37





Chers Boulounencques et Boulounencqs,

Ce début d'année m'a donné l'occasion de réaffirmer l'engagement de vos élus, entièrement tournés vers l'action, ainsi que les orientations que nous nous sommes fixées.

De nombreux défis restent à relever dont l'un revêt un caractère prioritaire : le Tourisme - Thermalisme. C'est pourquoi nous développons des projets ambitieux et structurants comme le nouvel Office de Tourisme et le Centre d'Interprétation de l'eau.

Outre le fait de construire l'attractivité et le rayonnement de notre territoire de demain, ces réalisations contribueront aussi, à soutenir l'activité économique de nos entreprises.

D'autres chantiers importants vont débiter cette année avec la 2^{ème} tranche de travaux de l'avenue Foch et la réhabilitation de la piscine municipale.

Nous poursuivons aussi nos efforts afin d'offrir aux boulounencqs un service public de qualité tout en sollicitant le moins possible le contribuable. Pour ce faire, l'année 2015 a été consacrée à la réorganisation du fonctionnement des services de la commune pour plus de transversalité, de mutualisation et de simplification des démarches administratives.

Dans ce magazine nous vous communiquons toutes les informations concernant la collecte des déchets, un rappel nécessaire face au comportement de certains habitants.

L'éco-citoyenneté est l'affaire de tous, soyons éco-responsables !

Nous avons fait le choix de consacrer un dossier aux affaires scolaires dans lequel vous retrouverez l'ensemble des moyens mis en œuvre par la commune pour l'éducation des enfants.

Cette année encore le Comité « Le Boulou en fête » a déployé toute son énergie pour organiser le Carnaval 2016. Cette nouvelle édition a été couronnée de succès. Une cavalcade colorée et animée a sillonné le centre-ville sous une pluie de confettis pour le plus grand bonheur de tous.

Avec l'arrivée des beaux jours, notre Ville renoue avec les événements sportifs, culturels, festifs auxquels nous sommes tous attachés, je vous invite à partager tous ces moments de découverte, de convivialité et de plaisir.

Je vous souhaite à tous un excellent printemps !

Nicole Villard
Maire du Boulou

SOMMAIRE

- 02 Conseil Municipal
- 03 Edito
- 04 Sécurité
- 05 Environnement
- 06 Travaux
- 07 Travaux
- 08 Tourisme
- 09 Voeux
- 10 Scolaire
- 12 Culture
- 14 Jeunesse
- 15 Sport - Tribune libre

Sécurité : la délinquance de proximité en baisse au Boulou

La brigade de gendarmerie du Boulou a dressé un bilan de l'activité 2015 qui révèle que la délinquance de proximité a reculé sur notre commune. Une baisse de 47,56 % a été constatée par rapport à l'année 2014.

Ces bons résultats sont le fruit d'un travail de partenariat de plusieurs années.

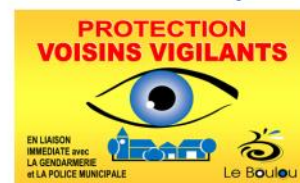
■ En 2013, l'équipe municipale a pris la décision d'installer des caméras de vidéosurveillance qui ont prouvé leur effet préventif et dissuasif. Les lieux d'implantation choisis cadrent bien les mouvements qui peuvent se produire dans la ville.

■ Parallèlement, la brigade de gendarmerie du Boulou et la Police Municipale travaillent en étroite collaboration.

■ Le dispositif " Voisins Citoyens" expérimenté depuis 2013 compte aujourd'hui 38 voisins référents qui assurent désormais une chaîne de vigilance dans chaque quartier de notre commune.

Toutes ces démarches ont donné rapidement de bons résultats.

Les objectifs poursuivis par la municipalité sont atteints : Préserver la qualité de vie, développer des réseaux de solidarité, et améliorer la sécurité des boudounencqs.



Pour compléter ces différents dispositifs qui assurent la tranquillité des résidents de la ville **un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** sera créé prochainement.

« La composition du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance est fixée par arrêté du Maire ».

Quelles sont les attributions du CLSPD

- Il favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés, et peut définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publiques » ;
- Il assure l'animation et le suivi du contrat local de sécurité lorsque le maire et le préfet, après consultation du procureur de la République et avis du conseil, ont estimé que l'intensité des problèmes de délinquance sur le territoire de la commune justifiait sa conclusion.
- Il est consulté sur la définition, la mise en oeuvre et l'évaluation des actions de prévention de la délinquance prévues dans le cadre de la contractualisation entre l'Etat et les collectivités territoriales en matière de politique de la ville.

Quelle est la composition du CLSPD

Présidé par le maire ou son représentant, le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance comprend notamment :

- le préfet et le procureur de la République, ou leurs représentants ;
- le président du Conseil Départemental, ou son représentant ;
- des représentants des services de l'Etat désignés par le préfet ;
- des représentants d'associations, établissements ou organismes oeuvrant notamment dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale ou des activités économiques, désignés par le président du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance après accord des responsables des organismes dont ils relèvent.





Le Boulou n'est pas une POUBELLE ! Se débarrasser des encombrants une solution simple et gratuite

Vous avez deux possibilités

- 1- Faire appel aux services de la recyclerie du Vallespir
- 2- Apport volontaire à la déchèterie

1- RECYCLERIE DU VALLESPIR

La Recyclerie du Vallespir à laquelle est associé un chantier d'insertion sociale et professionnelle, permet de **redonner une seconde vie aux objets anciens dont les personnes souhaitent se débarrasser.**

Les objets susceptibles d'être rénovés sont intégrés au magasin de la Recyclerie, vous pouvez ainsi venir acheter un vélo, un canapé, une lampe, une poussette..., le tout à moindre coût.

Recyclerie du Vallespir : 4, rue Roc de France 66400 CERET – Tél. 09 54 12 34 48

Les encombrants collectés par la Recyclerie du Vallespir de Céret

Les déchets encombrants sont de gros objets, dont le poids n'excède pas 75 kg et manipulables aisément par 2 personnes.

Electroménager : cuisinière, réfrigérateur, congélateur, aspirateur, machine à laver, fourneau, poêle à mazout (réservoirs vides), TV et matériels HI FI etc...

Mobilier d'ameublement : armoire démontée, buffet, canapé, table, bureau, literie, chaise, table basse, guéridon, étagère, salon de jardin...).

Appareil de chauffage et sanitaire : radiateur, chaudière démontée, cumulus, ballon d'eau chaude, chauffe-eau, lavabo, baignoire, bac à douche, bidet, etc...

Objets divers : vélo, poussette, landau, table à repasser, jouet, divers articles de cuisine, article de sport, emballage carton plié ficelé, etc...

Les déchets qui ne sont pas collectés par la Recyclerie du Vallespir

Les déblais, gravats, décombres et débris provenant de travaux publics et particuliers ni les déchets d'origine artisanale, agricole industrielle, commerciale ou de réparateur occasionnel ainsi que les objets métalliques et déchets verts.

Seront également exclus :

Les ordures ménagères, les pneus de tous véhicules, fils de fer (barbelé ou non), carcasses de véhicules même découpées, pièces détachées de véhicules, fût, tuyau, bidon, poteaux, citerne à fuel, revêtement de sols etc... ainsi que les gazons, les déchets végétaux et branches d'égale et tous les autres déchets putrescibles.

Les habitants du territoire de la Communauté de communes du Vallespir peuvent bénéficier de la collecte gratuite des encombrants par la recyclerie.

Prenez rendez-vous auprès des Services Techniques de la ville au 04 68 83 30 69.

2- DÉCHÈTERIE DU BOULOU

Certains déchets ne peuvent être ramassés dans le cadre de la collecte sélective.

Ils doivent donc être déposés en déchèterie tels que les encombrants, les cartons, les gravats, les déchets verts ...

L'accès à la déchèterie est gratuite sur présentation de la carte pour tous les résidents.

Une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le certificat d'immatriculation du véhicule (carte grise) seront exigés pour établir la carte d'accès gratuitement.

Déchèterie du Boulou : Zone du Distriport - 04.68.39.24.41

Horaires d'ouvertures : Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre à la déchèterie pour déposer vos déchets verts, les Services Techniques de la ville en assurent la collecte.

Le ramassage s'effectue à la demande, le service est payant : 15,24 € par voyage

(limité à 3 voyages). **Prenez rendez-vous auprès des Services Techniques au 04 68 83 30 69.**



LES SERVICES TECHNIQUES

Des vestiaires et une salle de réunion flambants neufs

Le projet de rénovation du Centre Technique Municipal situé sur le site du Distriport a permis de créer des locaux dédiés au personnel. Des vestiaires, des sanitaires, une salle de réunion et de convivialité ont été réalisés.

Ces nouvelles installations qui répondent aux normes actuelles d'hygiène et de sécurité améliorent les conditions de travail des agents.

Les travaux ont été effectués par des entreprises locales : l'agence Quilez Architecture, Olivéda Construction, SARL Confort Alu, SARL Vidal, SAS Isobat, Afonso Carrelage, SARL Eric Budu et Fils, SARL Saguy, SARL 2DR et Hyper Buro.



Soirée des vœux au personnel



Mercredi 20 janvier 2016, les locaux des services Techniques récemment rénovés et réhabilités ont accueilli la soirée des vœux du maire au personnel de la ville.

À cette occasion, Madame le maire a rappelé l'importance du service public, le rôle essentiel de chacun dans la mise en œuvre et la réalisation des différents projets communaux.

Elle a évoqué les évolutions d'organisation ayant pour objectif de satisfaire au mieux l'intérêt général.

Ce moment fût aussi l'occasion pour Nicole Philippe, directrice générale des services de rappeler la feuille de route qui est la sienne avec ses objectifs d'avenir pour la nouvelle année : cohésion et adaptation aux nouvelles demandes de nos concitoyens, mutualisation et rationalisation des services autour des axes de compétences, mais également la polyvalence et la formation des agents pour un bon fonctionnement du service public.

Remerciant l'ensemble des agents au nom de l'équipe municipale Nicole Villard a remis des diplômes de formation de premier secours au personnel avant d'adresser ses vœux à tous pour 2016.

Mme le maire a clôturé son discours en invitant chacun à partager le verre de l'amitié, un moment convivial apprécié entre agents et élus.



La traversée des enfants sur la route d'Espagne pour se rendre à l'école primaire était une priorité absolue. Elle a été sécurisée par l'élargissement des trottoirs et par la création d'un plateau traversant.

La première tranche de l'avenue Foch est terminée depuis le mois d'octobre 2015. Les réseaux secs et humides ainsi que la voirie ont été entièrement refaits.

Les lignes électriques aériennes ont été enfouies

Le carrefour de la place a été embelli avec la création d'une fontaine en granit et la plantation d'un olivier bicentenaire afin que cet espace redevienne un lieu convivial.

Le début des travaux de la deuxième tranche d'aménagement de l'avenue Foch entre la place Jean-Jaurès et le square est programmé pour le 2^{ème} semestre 2016.



Inauguration d'un nouveau process à la Station de traitement de l'eau

Les travaux nécessaires pour l'obtention d'une eau potable de très bonne qualité, au PH équilibré sont terminés.

La solution retenue « Aquaneutra » a été installée en collaboration avec la SAUR, notre délégataire pour l'eau potable et l'assainissement mais aussi grâce à l'appui technique et financier des services du Conseil Départemental et de l'Agence de l'eau.

Les travaux d'installation ont été réalisés par SITEC, LA SAUR et l'entreprise boulonnencque EDOM SUD.



Le Boulou fait partie des 7 villes françaises à utiliser ce processus innovant, non polluant et plus économique pour le traitement de l'eau.

L'aération modulable AquaNeutra est le seul traitement complémentaire sans réactif, écologique avec un coût d'exploitation minimum.

Cette réalisation va dans le sens de la COP 21.

L'Office de Tourisme, au 17^{ème} Salon International du Tourisme à Nantes



L'Office de Tourisme du Boulou, à la demande de l'Agence de Développement Touristique des Pyrénées Orientales a été présent pour la première fois, au Salon International du Tourisme, au Parc des Expositions de la Beaujoire, à Nantes, du 26 au 28 Février 2016, aux côtés des Thermes du Boulou.

Un salon unique en France et l'un des deux Salons du tourisme les plus importants de province, puisqu'il accueille chaque année environ 40 000 visiteurs.

Cette clientèle est essentielle pour la station, puisqu'en 2015, l'Office de Tourisme a accueilli plus de 1 000 personnes venant de cette région (Pays de la Loire), soit un peu plus de 15% de notre clientèle totale (hors Languedoc Roussillon). De plus, l'augmentation des rotations de la liaison aérienne Perpignan-Nantes avec Volotea et le passage des vacances scolaires de Loire Atlantique en zone B, sont deux arguments qui corroborent les efforts conjoints de l'Office de Tourisme et des Thermes, pour attirer cette clientèle.

Afin de garantir une visibilité optimale à notre station, l'Office de Tourisme a été présent sur un stand commun, de type pavillonnaire, avec l'Agence de Développement Touristique des Pyrénées Orientales, des hébergeurs, des prestataires d'activités et d'autres offices de tourisme du département. C'est Alexandra, conseillère en séjour de l'Office de Tourisme qui a fait la promotion de la station, au cours de ces trois jours.

L'Office de Tourisme tient d'ailleurs à remercier ses partenaires hébergeurs, qui ont joué le jeu puisque l'Office de Tourisme est parti avec environ 1 600 € de lots (des semaines ou courts séjours) à gagner sur son stand !

Événement sportif inédit au Boulou « la Catalane Cyclo »

Le Boulou accueillera, le weekend du 30 avril et 1er mai 2016, la 1^{ère} édition de La Catalane Cyclo, un rendez-vous sportif à ne pas manquer pour les amateurs de vélo ...

La Catalane Cyclo est une manifestation sportive, initiée par le Comité Départemental de Cyclisme des Pyrénées Orientales et le Club Cycliste du Boulou. Très vite, l'Amicale Cycliste du Boulou, la municipalité et l'Office de Tourisme se sont associés au projet.

Différents parcours seront donc proposés, chronométrés ou non, en famille ou entre amis, avec des niveaux de difficultés relativement variés :

- Des courses chronométrées de 124 et 158 km, pour les cyclistes aguerris,
- Des randonnées à vélo de 34 et 68 km, pour les amateurs moins chevronnés,
- Une sortie de 13 km, à vivre en famille ou entre amis.

Ces parcours auront lieu entre Aspres, Albères et Vallespir et passeront même de l'autre côté de la frontière, chez nos amis catalans. Les départs et arrivées se feront au Boulou.

De plus, tout au long du weekend, un village « Saveurs et Bien-être » se tiendra également au Complexe des Echards avec le samedi après-midi, un marché de producteurs et le dimanche toute la journée, des animations et des stands liés à la thématique du bien-être.

Cet événement sera aussi l'occasion de découvrir une nouvelle visite du Boulou : une visite contée, faisant ressurgir un personnage ayant participé à la fameuse Bataille du Boulou : Thérèse Figueur, dite « Mme Sans-gêne », qui vous fera des confidences...

Au programme : un marché de terroir, des animations bien-être, des activités liées à la découverte de notre patrimoine et plein d'autres surprises ...

L'occasion pour les visiteurs de conjuguer la découverte de la station avec le plaisir des sens.

Un seul mot d'ordre : un maximum de plaisir !!!



Le Boulou

Cyclo-Sportive
Samedi 30 Avril
Dimanche 1^{er} Mai 2016

La Catalane Cyclo

Informations / Inscriptions :
www.lacatalane-cyclo.com

Marché de terroir,
Visites guidées,
Animations bien-être...

Retrouvez-nous sur
Facebook Instagram
#LaCatalaneCyclo

« Le Vivre Ensemble »
fil conducteur de la soirée des vœux

Moment fort de la vie communale, la cérémonie des vœux 2016 à la population s'est déroulée le jeudi 21 janvier au Complexe des Echards en présence du Conseil Municipal, de Martine Rolland, Robert Garrabé, conseillers départementaux, d'Alain Torrent président de la communauté de communes du Vallespir, et des maires du territoire.

Lors de cette cérémonie Nicole Villard a remercié la Gendarmerie, les Pompiers, les diverses administrations, le culte, les associations, les chefs d'entreprises, les commerçants, les artisans ainsi que tous les boulounenqs présents.

Après une année tragique, difficile à vivre où notre nation a été touchée en plein cœur, Madame Le Maire a souhaité adresser une note d'espoir aux habitants.

Qui mieux que des enfants pouvaient faire passer ce message ?

Les enfants de l'école de musique du Boulou ont interprété la chanson de Francis Cabrel, « Il faudra leur dire ».

Autre raison d'espérer, la réussite de jeunes Boulounenqs qui par leurs actions ont fait rayonner la cité, en 2015, Pasquine VanderMouten a décroché dernièrement à Besançon le titre de championne de France de cyclo-cross cadette, Mme Le Maire lui a remis la médaille de la ville.

Ensuite elle a rappelé les temps forts de l'année écoulée qui ont marqué la vie de notre commune et a donné tout son sens à l'expression « vivre ensemble » en parlant de l'amélioration du cadre de vie des boulounenqs, des services publics municipaux performants, les travaux à venir, la qualité d'accueil des touristes et curistes et enfin la sécurité.

Pour terminer Nicole Villard a adressé une pensée toute particulière à nos sapeurs-pompiers, durement touchés par le décès tragique de leur collègue Patricia Filippi, avant d'adresser ses vœux à la population.

Pour clôturer la soirée, Nicole Villard a invité l'assemblée à se réunir autour du buffet dînatoire préparé par Joël Brial.



DOSSIER SERVICE EDUCATION – JEUNESSE – ENFANCE

Les agents du Service Enfance - Jeunesse - Affaires scolaires veillent au bien être de vos enfants avant, pendant et après le temps scolaire.
Le service de l'école maternelle et élémentaire est composé de 35 agents permanents à temps complet ou partiel et de 11 intervenants issus du milieu associatif ou d'autres services municipaux pour l'encadrement des « NAP » (Nouvelles Activités Périscolaires) ;

Au sein des 2 écoles on retrouve les 5 services suivants :

- La garderie du matin et du soir, accueille les enfants à partir de 7 h 30 et jusqu'à 18 h 15. Elle est réservée uniquement aux enfants dont les 2 parents travaillent.
- Le repas du midi au restaurant scolaire est organisé en 2 services. Lors de la pause méridienne les enfants sont pris en charge par du personnel qualifié dans les locaux ou dans les cours des écoles.
- Par la qualité de son travail, le personnel d'entretien des écoles permet l'accueil des enfants et des enseignants dans des locaux propres et agréables.
- Les intervenants spécialisés en musique, sport, informatique ou bibliothèque assistent les enseignants pendant le temps scolaire (1 à la maternelle et 4 à l'école élémentaire).
- Les « NAP » Nouvelles Activités périscolaires se déroulent après le temps scolaire, de 16h00 à 17h00 à l'école maternelle et de 15h45 à 16h45 à l'école élémentaire. Les deux accueils de Loisirs périscolaires, déclarés à la Direction départementale de la Cohésion sociale dans le cadre d'un Projet Educatif de Territoire, accueillent un nombre important d'enfants (jusqu'à 100 en maternelle et 210 en élémentaire) et sont ouverts à tous gratuitement.

L'objectif principal du projet pédagogique des NAP de l'école maternelle est basé sur le fait que les enfants choisissent leurs activités (« Vivre avec la Nature », « Eveil musical », « Ludothèque » ou « Activités Physiques et corporelles ») par un vote. Ils sont répartis par groupes dénommés : les Hérissons, les Mammottes, les Souris, les Ecureuils et les Tortues.



Dans le cadre du projet des NAP de l'école élémentaire 11 activités sont proposées (« Activités sportives et corporelles », « Gymnastique Rythmique », « Musique », « Ludothèque », « Activités culturelles », « Théâtre », « Danse », « Cuisine », « Planète attitude », « Loisirs créatifs », « Travail manuel »). En fin d'année scolaire, le travail accompli par les enfants est présenté aux parents.



En plus de ces 5 services il existe les services suivants :

A l'école maternelle :

Les « ATSEM » (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) : compétentes, professionnelles et expérimentées assurent la mission d'assistance éducative au personnel enseignant et la prise en charge des jeunes enfants pour les petits besoins quotidiens. Les huit ATSEM contribuent au bien-être, à la sécurité et au confort de l'enfant, conditions indispensables à son épanouissement intellectuel.

L'accueil de loisirs extra-scolaire maternel, est organisé au mois de juillet, pour 4 semaines.

En 2015 les extra-terrestres ont atterri dans notre commune et ont amené avec eux les enfants sur une autre planète ! En 2016, nos tous petits pourront voyager jusqu'au Moyen âge, à l'époque des rois, des reines et des chevaliers Le tarif, variable selon le quotient familial est fixé à un maximum de 17€ par jour.

A l'école élémentaire :

L'école municipale des sports propose aux enfants, les mercredis après-midi et la première semaine des vacances de Février, Pâques et Toussaint une initiation à un grand nombre d'activités sportives, en les incitant à se perfectionner par la suite dans les diverses association Locales. Le tarif varie selon le quotient familial, de 15 à 60 € pour l'année scolaire.

Cette année le Comité « Le Boulou en Fête » a souhaité associer les enfants de l'école « La Suberaie » au Carnaval en leur confiant la création de « Minions » dans le cadre des NAP.



Le C.C.A.S. du Boulou, la Mission Développement Durable du Département et la Maison Sociale de Proximité du Vallespir

Vous proposent des rencontres autour du thème « Mieux vivre dans son logement »

Bilans et diagnostics personnalisés à domicile par une équipe spécialisée.

Inscriptions au CCAS : 18, rue du Souvenir Français auprès du secrétariat le matin uniquement.
Tél. 04.68.83.27.09

4 jeudis à retenir de 14h à 16h30 :

- 10 mars : Mes questions logement
- 7 avril : Les éco gestes
- 12 mai : Le jeu de l'oie, mes réponses
- 9 juin : Logement et santé





RALF ALTHRIETH

Du 4 avril au 13 mai

à « l'espace des arts » rue des écoles Le Boulou - Entrée libre

Tél. 04 68 83 36 32 / www.espacedesarts.pro

En s'exprimant depuis plus de vingt ans à travers la peinture, le dessin, la linogravure, les installations, la sculpture, mais aussi en tant que saxophoniste et compositeur de jazz contemporain, Ralf Althrieth est depuis toujours à la recherche d'une totale liberté artistique.

Ralf Althrieth travaille son art, motivé principalement par l'idée d'approcher le plus possible sa propre façon d'être, se laissant guider par la peinture sans chercher à l'instrumentaliser, pour finalement obtenir quelque chose d'exact.

« Mes peintures sont plutôt issues de la confiance que m'inspire l'espace vague des images, cet espace de tous les possibles. Dans la peinture, je me sens vraiment libre. Certaines pensées et certains thèmes qui me préoccupent sur le moment s'introduisent d'une manière plutôt secrète et organique ».

RALF ALTHRIETH est né en 1966 à Heilbronn, en Allemagne et a suivi des cours particuliers auprès du peintre Georg Schaible à l'âge de 14 ans, à Baisersbronn puis a fréquenté l'Académie des beaux-arts de Nürtingen (1987-1989).

Il a exposé chez le remarquable galeriste Hartmut Beck, aujourd'hui décédé, a également réalisé des décors, composé des musiques scéniques et mis en scène des pièces de théâtre. Nombre de ses œuvres se trouvent aujourd'hui dans des collections privées en France, en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis, en Australie et aux Pays Bas.



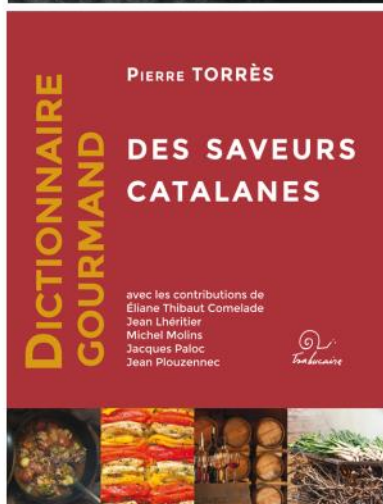
L'Agenda de la Médiathèque

En mars, le photographe Didier Page rendra hommage aux femmes à travers une magnifique série de portraits en noir et blanc « Femmes Vignerons ». Une exposition de poèmes de Frédéric Lubrano conviera le public à un voyage au fil des sonorités, des images et de l'imaginaire.

Dans le cadre de l'action culturelle « Dix mois dix mots » mettant à l'honneur les variétés du Français dans les territoires Francophones, l'atelier d'écriture « Les mots ont la parole » exposera les textes créés autour de termes aussi énigmatiques que : Ristrette, Vigousse, Dracher...

Durant le mois d'avril, en lien avec la thématique de la Sant Jordi 2016 : la cuisine catalane. La médiathèque vous propose de découvrir deux expositions. Une exposition bilingue prêtée par la MDPO Claude Simon : « cuisine et culture catalane », qui crée le rapprochement entre deux arts reconnus : la littérature et la cuisine. Dix plats emblématiques de notre terroir sont déclinés sous divers aspects par le biais de photos et de textes d'écrivains. La deuxième exposition présentera les œuvres créées par les associations, la MJC et les écoles de notre commune sur ce sujet. Pierre Torres ingénieur agronome, expert en vignoble et vins animera une conférence intitulée : Les saveurs catalanes sont-elles menacées ?

En mai je peins ce qui me plaît ... Cette année FORME & LUMIERE a 20 ans d'existence et pendant cette longue période les adhérents ont pu peindre à loisir dans un local spacieux mis à notre disposition par les différentes municipalités qui se sont succédées. Nous espérons donc continuer sur notre lancée avec de nouveaux adhérents pour pérenniser cette activité et également celle de COLORINE, dont l'existence est plus récente.





« Le Biface »

La Maison de l'Histoire « Casa del Voló » présente du 5 mars au 27 avril 2016 une exposition intitulée « la préhistoire des Pyrénées », réalisée par le Château-Musée de Bélesta avec le soutien financier du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales.

Le Château – Musée de Bélesta est un Musée de Préhistoire récente, des vestiges archéologiques issus de la grotte « la Cauna » de Bélesta y sont présentés sur les périodes allant du Néolithique aux différents âges des métaux.

Vous pourrez également contempler « Le Biface » sur éclat, exposé de manière permanente à la Maison de l'Histoire « Casa del Voló », ce dernier a été découvert dans les années 60 sur les berges du Tech au Boulou, attestant ainsi de la présence des hommes au Paléolithique sur notre territoire.

Le Boulou
Source de dynamisme

Exposition

"La Préhistoire des Pyrénées"

réalisée par le Château-Musée de Bélesta avec le soutien du département des P.O.

Patrimoine

Maison de l'Histoire
« Casa del Voló »
Espace « Teresa Rebull »
de Léon-Jean Grégory
11000 Le Boulou

Horaires d'ouverture :
du mercredi au vendredi
10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Samedi 10h00 - 13h00
du samedi 10h00 - 13h00

Entrée libre.
Contact : 04 68 83 75 01
musee@chateau-musee-belesta.fr

maison de l'Histoire
LE BOULOU Casa del Voló

Du 5 mars au 27 avril 2016

Gratuit

Espace Culturel Teresa Rebull
Av. Léon-Jean Grégory
66160 LE BOULOU - Tel. 04 68 83 75 01

La Primavera

Organitza l'Escola de Català

2016 del Voló

L'Escola de Català del Voló organise chaque année la PRIMAVERA et vous invite à ce rendez-vous culturel.

Lors de la soirée du samedi vous pourrez assister au concert d'un groupe d'artistes se produisant en catalan.

Vous pourrez partager un repas convivial, et ensuite danser. Chaque année une programmation différente est proposée. Cette soirée se veut catalane, chaleureuse, dynamique, accueillante et ouverte à tous.

Ne ratez pas la PRIMAVERA 2016

● Samedi 19 mars

Nouvelle polyphonie catalane avec le groupe **De Calaix**
et bal avec le groupe **Ténérife**

● Dimanche 20 mars

Sardanes avec la cobla **Nova Germanor**

Benvinguts sigueu tots !

escoladecataladelvoloc.cat



Une compote pour un arbre

Recyclage des gourdes de compote

Dans le cadre des NAP de l'école primaire la Suberaie, l'atelier « planète attitude » sensibilise les enfants aux problèmes environnementaux mondiaux, leurs conséquences les poussant à réfléchir aux solutions qui peuvent être mises en places à différentes échelles.

Lors de débats entre les enfants, un constat a été fait : 600 millions de gourdes de compote sont achetées par an mais aucune ne peut être recyclée dans nos circuits de tri traditionnels. L'idée a porté ses fruits, elle a été relayée au monde des adultes et voici ce qu'il en est ressorti :

Nous proposons aux Boulounencs de récupérer leurs gourdes de compotes, de les ramener dans les contenants prévus à cet effet mis à disposition au sein des écoles primaire et maternelle du Boulou ainsi qu'à la Maison des Jeunes et de la Culture. Une fois récupérées, les gourdes sont envoyées à une entreprise de collecte et de recyclage de déchets, Terracycle. Cette dernière se charge de leur donner une deuxième vie en les transformant en de nouveaux objets de la vie courante.

Dans le cadre de la politique de la commune, des orientations définies dans les projets pédagogiques de la MJC du Boulou et des Nouvelles Activités Périscolaires de l'École Primaire, le projet « une compote pour un arbre » est mis en place afin de sensibiliser la population et plus particulièrement les enfants sur les **problèmes environnementaux** et leurs conséquences, sur les **solutions** à apporter pour changer nos habitudes tout en respectant l'environnement et enfin à organiser **des actions concrètes** sur l'école et sa commune en tant **qu'éco-citoyen**.

C'est dans cette logique que la mairie du Boulou souhaite valoriser l'action écocitoyenne des enfants et va s'associer avec eux afin de replanter de nouveaux arbres sur la commune.

Coté pratique, toutes les gourdes de compote et de crème dessert sont acceptées. Par mesure d'hygiène, il est préférable de laisser le bouchon dessus. Ne sont pas acceptés, les berlingots de jus de fruit, de compote se buvant à la paille.

LES GOURDES DE COMPOTE SONT
ENVOYÉES A TERRACYCLE.



(Utilisez n'importe quel carton propre)

LES GOURDES DE COMPOTE SONT
RECYCLÉES EN DIVERS PRODUITS
FINIS.



UNE FOIS USAGÉS A LEUR TOUR
CES PRODUITS ENVOYÉS A TERRACYCLE





Pasquine Vandermouten championne de France cadette en cyclocross

Oui, c'est une boudounencque qui porte sur ses épaules le célèbre maillot tricolore tant convoité des compétiteurs.

Pasquine est originaire du nord de la France et vit au Boulou depuis une dizaine d'années avec ses parents. Très jeune elle est tombée dedans, le vélo, nous confiera sa maman : « Je l'emmenai à la maternelle dans la pаниère de la bicyclette ».

Pour l'anecdote, à l'époque où nous n'avions pas trop les moyens, nous lui avons acheté un petit vélo à roulettes, mais le comble : il était d'occasion et il n'avait qu'une petite roue, l'autre était cassée ! Est-ce de là qu'elle maîtrise aussi bien l'équilibre en course ?

Sûrement car elle vient de décrocher dernièrement à Besançon le titre tant envié de Championne de France cadette. Mais pour arriver à un tel résultat, la jeune sportive, sous la conduite d'un coach basé à Reims aidé du GPS Garmin, s'entraîne assidûment dans le parc thermal de la Chaîne du soleil.

Son directeur, Gilles Lagedamont, directeur des thermes, Chaîne Thermale du Soleil, nous confiera : « Au-delà du fait de s'entraîner pour ses compétitions dans notre espace, Pasquine bénéficie gracieusement de phases de récupération dans notre établissement. »

Elève de 3^{ème} au Lycée de Céret, Pasquine aura la possibilité de progresser car dès septembre 2016 une section « Sport Etude Vélo » verra le jour. Après quelques semaines de repos cette dernière va reprendre l'entraînement pour attaquer la saison 2016 pour se présenter à **Marseille le 19 et 20 mars**.

Félicitation à notre nouvelle ambassadrice qui a reçu la médaille de la ville des mains de Mme le maire à la dernière cérémonie des vœux.

Jacques Martinez

TRIBUNE LIBRE

Groupe « LE BOULOU c'est NOTRE VILLE »

Chères Boulounencques et Chers Boulounencs,

Une nouvelle année a commencé. Après les vœux traditionnels de Mme le Maire à la population sur le thème "Le Vivre Ensemble" du début de l'année, vient le temps de la réalité.

L'équipe majoritaire en place actuellement gère notre commune comme elle l'entend, c'est normal, c'est la loi, et comme nous l'avons dit et écrit, nous sommes démocrates et républicains. Cependant, nous notons avec regret que l'esprit de concertation qui animait le début de mandat a disparu. Notre parole n'est ni entendue, ni même écoutée. Pourtant nous savons tous, qu'appliquer la pensée unique nuit au bien commun.

Il est dommage d'adopter cette attitude car il y a des choses à faire ensemble au sein du Conseil Municipal, pour le bien de tous les administrés de notre ville.

En ce qui nous concerne, nous ne sommes que deux élus de l'opposition, reconnus pour avoir toujours voté en notre âme et conscience, sans sectarisme ou aprioris : "Le Boulou c'est notre ville, Notre parti c'est Le Boulou!"

Sachez donc, que nous continuerons à nous battre avec courage et détermination pour défendre ce que nous pensons fondé et juste pour notre village et ses habitants. Très cordialement,

Myriam GRANAT et Guy VIGNEAUX, Conseillers Municipaux

Groupe « Agir pour Le Boulou »

Avec une gestion communale qui est resté équilibrée jusqu'à maintenant, nous nous sommes interrogés sur le bien-fondé de plusieurs projets. Nous avons questionné, suivi et évalué leurs risques. Aujourd'hui nous voulons rester vigilants face aux dépenses et surtout aux baisses de dotation de l'état qui entraîneront inévitablement des hausses d'impôt localement.

Alors 2016 sera-t-elle une bonne année pour le Boulou ? Notre ville, reconnue comme pôle logistique et économique du département, est inscrite dans le schéma de cohérence territoriale (SCOT littoral sud). Pourtant, elle n'hébergera pas la pépinière d'entreprises au Boulou. C'est notre président de communauté de commune du Vallespir qui en a fait l'annonce lors des vœux à la population : Elle se fera à Céret !

Certes, nous aurons notre centre d'interprétation de l'eau au Boulou, dont l'impact touristique reste à ce jour à démontrer, ainsi que les coûts de fonctionnement qui ne sont pas encore évalués... Nous sommes donc inquiets pour le développement de notre ville.

Philippe CASALS pour « Agir pour Le Boulou »

Carnaval 2016 retour en images



Le Boulou

Vendredi 22 avril 2016

19h30

Cinéma « Le Majestic »

Film en 2D

Entrée : 10 €

En partenariat avec la Municipalité.

Directeur de Publication : **Nicole VILLARD**
 Adjointe à la Communication : **Muriel MARSA**
 Crédit Photos : **Mairie - Hervé Le Ber - Jacques Martinez**
 Création maquette : **Mairie**
 Impression : **Maximage**

Mairie : Avenue Léon-Jean Grégory - 66160 LE BOULOU
 Tel. 04.68.87.51.00 - contact@mairie-leboulou.fr - www.mairie-leboulou.fr